

ATELIER SUR LES PRIX DE TRANSFERT

13 - 16 février 2017

Brazzaville - Congo

Cas pratique n°2

«CARTOON»

A distribuer aux groupes 2 et 4

Observations formulées par la société SAS TONCAR

- **La marque CARTOON dispose d'une notoriété qui lui est propre et qui est le fruit des efforts consentis par la société SA CARTOON LUX**

La société SAS TONCAR souligne que la valeur attribuée à la marque TONCAR n'implique pas que la marque CARTOON n'ait aucune valeur et rappelle l'intérêt stratégique du *co-branding* qui permet à chaque marque de profiter de la notoriété acquise par l'autre. Elle précise que si la notoriété de la marque CARTOON s'appuie sur la notoriété des autres marques opérationnelles cela signifie qu'indirectement, par le biais de l'utilisation de cette marque, la société SAS TONCAR bénéficie de la renommée associée aux autres marques opérationnelles (CAJA Espagne, KRAFT Pays-Bas, ...). La SAS TONCAR indique à cet égard que le logo et la marque CARTOON sont apposés sur les factures qu'elle adresse aux clients et qu'en conséquence, elle communique à travers sa marque TONCAR mais également à travers la marque ombrelle CARTOON.

Par ailleurs, la SAS TONCAR indique que l'application d'une redevance, 5 ans après la création du groupe, vient conforter l'idée que la marque CARTOON a acquis désormais une notoriété propre distincte de la marque TONCAR ce qui justifie la facturation d'une redevance de marque.

En outre, la SAS TONCAR met en avant le fait que les coûts qu'elle supporte ne sont pas des coûts qui par nature ont vocation à valoriser la marque et fournit à cet égard un tableau des frais engagés par la société luxembourgeoise SA CARTOON LUX au titre de la marque CARTOON :

Frais de marque engagés par la SA CARTOON LUX (en €)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Consultation cabinet spécialisé enregistrement de la marque	10 000		10 000	10 000			3 000
Consultation étude prix de transfert	90 000						
Frais Association professionnelle							30 000
Frais Salon professionnel		2 500					310 000
Frais Annuaire professionnel	15 000						
Campagne promotion	5 000	36 000	12 500				
Domaine Internet	200	200	200	200	200	200	200
Total	120 200	38 700	22 700	10 200	200	200	355 200

Enfin, la société SAS TONCAR souligne que la marque CARTOON bénéficie d'une renommée internationale acquise par le rôle joué par la société SA CARTOON LUX en qualité de membre actif de l'Association Mondiale des producteurs de carton ondulé.

- **L'utilisation de la marque CARTOON se traduit par des contreparties pour la SAS TONCAR**

La SAS TONCAR souligne que l'utilisation de la marque CARTOON, qui dispose d'une forte renommée à l'international, lui a permis d'acquérir des parts de marché mais également d'obtenir une performance commerciale supérieure à celle du secteur comme en attestent les données ci-après.

<i>En tonnes</i>	Production totale de la SAS TONCAR (en tonnes)	Production vendue aux nouveaux clients	Part des nouveaux clients dans la production totale
2013	175 000	25 375	14,5 %
2014	166 250	29 094	17,5 %

Année	Production de la SAS TONCAR (en tonnes)	Croissance	Production de carton ondulé en France ¹ (en tonnes)	Croissance
2012	149 000	-14 %	596 000	-19 %
2013	175 000	+17 %	667 500	+12 %
2014	166 250	- 5 %	607 425	- 9 %

Elle précise également qu'elle bénéficie d'un taux de redevance inférieur à celui du marché et fournit à cet égard une étude de comparables portant sur des concessions de licence de marque dans le secteur du B2B et du *co-branding* dont l'intervalle de pleine concurrence se situe entre 0,5% et 5,5% avec une médiane à 3,5%.

- **La rentabilité de la société SAS TONCAR est de pleine concurrence**

La société SAS TONCAR rappelle enfin que sa rentabilité est de pleine concurrence comme en atteste l'étude de comparables ci-après :

En %	Q1	Médiane	Q3	RE/CA de la SAS TONCAR
2014	-3	1	3	-1,6
2013	-4	1,42	2,75	0,5
2012	-1	2	4,5	3
2011	-3	1,93	5,92	1
2010	1,45	4,10	6,24	1,5
2009	-2,05	1,25	5,3	-2

¹Source : COPACEL (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses)